

LE RÔLE DU REPRÉSENTANT D'ATHLETES TIR À L'ARC QUÉBEC

Le rôle des représentants des athlètes est celui de porte-parole pour les archers classés sur l'équipe provinciale et de développement de Tir à l'arc Québec.

Mandat

Le représentant des athlètes sont choisis et élus par les membres de deux équipes pour un mandat de un an, avec possibilité de renouvellement si il / elle reste membre de l'Équipe

Les représentants des athlètes doivent :

- Faire respecter les valeurs de Tir à l'arc Québec et en être un exemple;
- Servir l'intérêt véritable de Tir à l'arc Québec;
- Assurer l'éthique de l'organisation;
- Exprimer clairement et faire progresser la vision et les priorités stratégiques de l'organisation;
- Assister et participer activement aux réunions du Comité de la Haute performance;
- Établir des relations professionnelles avec le personnel et les membres;

Leadership

- Prendre part aux réunions régulières du Comité de la Haute performance ;
- Communiquer avec le représentant des athlètes de la TAC pour être informé des décisions prises au national
- Communiquer avec les archers classés sur les deux équipes, et leurs entraîneurs
- Représenter Tir à l'arc Québec et ses intérêts de à des réunions ou à des événements, qui requièrent votre présence.

Planification

- Collaborer avec le représentant des athlètes de TAC
- Projets de Développement
- Se garder informé des projets de Tir à l'arc Québec et de TAC
- Exprimer auprès de Tir à l'arc Québec son opinion en ce qui concerne l'entraînement de l'archer et ses besoins en termes de compétition.

Mise en place

- Assurer la liaison avec tous les archers classés sur les deux équipes et les entraîneurs
- Participer à la résolution des problèmes à l'intérieur du programme
- Assurer la promotion du programme et de ses bénéfices pour le développement du sport
- Colliger les opinions et les questionnements des athlètes
- Communiquer régulièrement avec le représentant des athlètes de TAC
- Servir d'agent-guide dans l'information aux athlètes pour tout ce qui touche les tests de Contrôle de dopage et les problèmes relatifs
- Le représentant des athlètes est un membre à part entière du Comité de la Haute performance. Son vote a la même importance que celui des autres membres du Comité.

Matériel Ressource:

Livret de Règlements

Procès-verbaux des réunions

Critères de sélection des athlètes et des équipes